

MAIRIE**DE****NEFFIES****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS****du CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 18 décembre 2024**

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 12
- de votants : 15

*L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit décembre à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de*

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Bénard Fabrice – Bénézech Mathieu - Berna Camille - Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia – Monnier Véronique - Monnin Marie-Andrée – Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Château Gilles à Arnaud Gérard – Le Bel Jérôme à Descouens Marie-Sophie – Morel Evelyne à Berna Camille

Secrétaire de séance : Berna Camille

DELIBERATION 2024-0039 : Tarif 2025 Régie MAIRIE DE NEFFIES

Vu à la création de la nouvelle régie générale MAIRIE DE NEFFIES applicable au 1^{er} janvier 2025, il convient de déterminer les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025 applicables dans cette régie :

DENOMINATION	TARIF	
LOCATION DES SALLES	Location	Cauti
Salle de l'Ancien Couvent	250,00 €	1 000,00 €
Salle des Fêtes	500,00 €	2 000,00 €
PRÊT DE MATERIEL	Location	Cauti
pour 1 table avec tréteau + 10 chaises	0.00 €	100.00 €
CONCESSION CIMETIERE		
Perpétuité 1 place	800.00 €	
Perpétuité 2 places	1 600.00 €	
Cinquantenaire 1 place	500.00 €	
Cinquantenaire 2 places	1 000.00 €	
Columbarium perpétuelle	700.00 €	
PUBLICATION		
Publication	3.00 €	
Publication + Edf	8.00 €	
Publication+ déballage exceptionnel	15.00 €	
AIRE DE REMPLISSAGE CLE	10.00 €	
DROIT DE TERRASSE	3.00 €/M2	

Envoyé en préfecture le 15/01/2025

Reçu en préfecture le 15/01/2025

Publié le

ID : 034-213401813-20241218-2024039-DE



Le Conseil Municipal
A l'unanimité

ADOpte cette tarification au 1^{er} janvier 2025

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer tous les documents nécessaires à ce dossier.

DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune exercice 2025.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

David ASTRUC

La Secrétaire de séance

Camille BERNA